



PRÉFECTURE DE POLICE

SPÉCIAL ÉLECTION

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 DU 30 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE !

Votez CFDT ! Exprimez-vous !

Cette année, les élections professionnelles au sein de la préfecture de police se dérouleront selon un mode de vote électronique du 30 novembre au 6 décembre 2018.

Plus besoin de se déplacer !

C'est la première fois que les agents de la PP voteront directement :

- Depuis leur ordinateur professionnel,
- Ou d'une borne informatique, spécialement installée pour la circonstance au sein des services où les agents ne disposent pas d'ordinateurs personnels, en raison de la spécificité de leur métier,
- Ou de leur smartphone !

C'est pourquoi, les services de la DRH ont organisé du 4 au 6 septembre dernier des « élections test », auxquelles ont participé certains de vos représentants CFDT afin de contrôler la fiabilité du système.

La DTPP qui rassemble des corps et des métiers divers et variés, avait notamment été choisie pour participer à cette élection-test.

Cette direction a donc invité par mails ses agents, à participer à ces élections fictives.

Or, il apparaît que certains corps de métiers n'ont pas participé à cette expérience.

Il semble que les messages n'aient pas été lus et que les services n'aient pas relayé leur direction d'emploi en interne.

Aussi, n'oubliez pas que du 30 novembre au 6 décembre 2018, les élections professionnelles seront bien réelles ! Un simple CLIC !

Rapprochez-vous de vos délégués CFDT pour tout renseignement ou contacter :

Contact section PP :

Tél. : 01 53 73 35 96 (répondeur) ou le 06 85 31 91 84

Courriel : cfdtpp@orange.fr

11 rue des Ursins 75004 PARIS



CFDT, UN SYNDICAT ANCRÉ DANS VOTRE RÉALITÉ...



EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !

